



Fiche formation

Addiction en protection juridique des majeurs

Nouveauté 2026

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou **INTER REGION** : sur demande

Dates : 24 et 25 février 2026

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Personnel en contact régulier avec
les personnes protégées

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents
et aux non-adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

- **Module 1** : Comprendre l'addiction
Définitions (OMS, MILDECA, santé publique)
Les différents usages, les typologies
Fonction de l'addiction
- **Module 2** : L'addiction dans le cadre du mandat de protection
Incidence sur l'accompagnement
Limites du mandat : liberté individuelle, droit au risque, non-substitution
Cas fréquents
- **Module 3** : Posture professionnelle face à l'addiction
Le juste positionnement
Travail sur les représentations (jugement, impuissance, compassion...)
- Approche motivationnelle et communication bienveillante
Gestion de la frustration et du sentiment d'échec, les limites du mandat et gestion des répercussions sur le professionnel
- **Module 4** : Accompagner une personne en situation d'addiction en tant que professionnel de la PJM
Identifier les signaux d'alerte
Évaluation de la situation
Les partenaires de l'accompagnement : addictologie, CSAPA, psychiatres, travail social
Suggestions d'actions concrètes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux appréhender la notion d'addiction et ses mécanismes
- Identifier les répercussions des conduites addictives sur l'exercice de la mesure de protection
- Adopter une posture professionnelle éthique et ajustée face à ces situations
- Améliorer l'accompagnement des personnes protégées en proie à l'addiction dans le cadre du mandat de protection
- Encourager la coordination avec les partenaires spécialisés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mises en situation et jeux de rôle
- Études de cas concrets
- Échanges et analyses sur les pratiques

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Évaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.